

Immeuble locatif Martinet Parc, Nyon

A. Gaillard, architecte S.I.A., et F. Gaillard, architecte T.C.G.



La particularité de ce bâtiment vient de la distribution que les architectes ont conçue en semi-duplex, avec des appartements répartis sur 2 ou 3 demi-niveaux d'étages. Ceux-ci s'échelonnent depuis le 2 pièces et demi, plus cuisine, jusqu'à 5 pièces et demi plus cuisine et sont tous traversants.

Ils bénéficient des deux orientations nord-est et sud-ouest. Une seule cage d'escalier accède à 3 coursives d'où l'on entre dans les logements.

Cette distribution s'exprime clairement en façade où l'on distingue des parties pleines à jours verticaux éclairant les chambres à coucher et des loggias devant les living-rooms et les cuisines. 5 arcades sont aménagées au rez-de-chaussée.

Cet immeuble se divise en 5 travées égales dont les murs pignons et les murs de refend en maçonnerie sont porteurs.

En façade, les poteaux sont en béton armé laissés brut de décoffrage et les parties pleines crépies et peintes à l'extérieur sont en briques de terre cuite doublées. Toutes les dalles à nervures sont en corps creux avec chape isolante. Les contre-cœurs des fenêtres et les balustrades de balcons sont remplis en verre armé sablé et teinté.

Ci-dessous: plan du rez-de-chaussée (magasins et arrières-magasins), et coupes transversales

